

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1378/SG/FP constatant l'avancement d'échelon, au titre de l'année 1970, du personel des cadres territoriaux.

n° 70-1378/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 novembre 1970

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1970

Date du numéro
10 décembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés, comme suit, au titre de l'année 1970, les avancement d'échelon du personnel des cadres territoriaux du Territoire Français des Afars et des Issas :